

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Sous réserve de validation par les membres présents du comité directeur

Domfaing le 18 décembre 2024 – 19 h 45

Présents : Christophe COSSIN, Marc DELEPINE, Jérôme DOMBRAT, Michel FEICHT, Arnaud FRANCOIS, Isabelle FRIRY, Louis LECOMTE, Eric MATHIS, René PARIS, Etienne ROBERT, Jean-Pierre VOYEN.

1- Infos du Président

La prochaine réunion de comité se déroulera en visioconférence le 2 avril à 19h45 pour valider les organisations.

Le **compte-rendu de l'assemblée générale** du 28 septembre à ELOYES validé par les membres du CD a été transmis à la fédération et également mis en ligne sur les pages CD du site de la LGE.

Lors de **l'assemblée générale de la Ligue Grand Est**, 3 vosgiens ont été élus, iè Dominique THIRION, Alice HUMBERT, Julie ARNOULD. Avec le Président du CD Eric MATHIS, ils seront 4 à siéger au conseil de Ligue.

Suite à **l'assemblée générale fédérale**, ce sont 4 élus du Grand Est qui siégeront à la Fédération, Gilles ERB, Christophe PORTE, Vincent BLANCHARD et Elodie WEY. Lors de cette assemblée générale, Dominique THIRION a été décoré du mérite fédéral échelon or et Isabelle FRIRY de l'échelon bronze. Les **statistiques** de la fin de saison dernière placent le CD88 à la 5^{ème} place des 10 départements du GE avec 28 clubs et également à la 5^{ème} place en nombre de licences avec 1555 licenciés.

Le dossier **Contrats d'objectifs** a été envoyé au Conseil Départemental via la plateforme MAELIS, madame PETITJEAN en a accusé réception.

Le règlement des **frais de stages** n'a pas pu être effectué rapidement, c'est dû au retard pris pour le changement de trésorier et de signatures au niveau des banques, tout devrait rentrer dans l'ordre prochainement.

Le tennis de table était représenté à la soirée des **trophées sportifs du département** du 16 décembre avec l'équipe de ProA féminine d'ETIVAL nommée comme équipe de l'année mais pas récompensée.

2- Pôle gestion de l'activité

Arbitrage :

Formation d'arbitrage : Camille THELLIER de CHARMES VINCEY a passé les grades d'AR et JA1 et est en attente des résultats. Fabrice DABONVILLE de NEUFCHATEAU a également passé les grades d'AR et de JA1, avec succès. Louis LECOMTE d'ELOYES a passé le JA2 ainsi que Damien DA SILVA de CHARMES VINCEY, Maxime GIGNEY d'EPINAL a passé le grade de JA3, tous trois sont en attente des résultats.

Compétitions : pour le 1^{er} tour du critérium fédéral du 13 octobre, le cahier des charges a été envoyé un peu tard.

Lors du 1^{er} tour des interclubs jeunes à BRUYERES, les aides de clubs ont été positionnés sur des missions de JA mais n'en avaient pas le grade et cela a occasionné un peu de retard dû à une réorganisation nécessaire. Tous les **aides de clubs** désignés sur les compétitions déjà organisées étaient présents. Il faudra prévoir l'achat de chasubles pour les distinguer plus aisément dans les salles, notamment sur les tours d'interclubs jeunes. Jérôme se charge de voir pour en commander.

Jean Pierre VOYEN recensera les AR vosgiens pour les solliciter pour les inter-CD organisés en juin dans les Vosges.

Technique :

Un **stage technique**, encadré par Jérôme DOMBRAT, Alban STOCARD, Madeline VOYEN et Jérôme HUMBERT, avec des relanceurs d'ETIVAL. On comptait 28 participants de 5 clubs (ETIVAL, ANOULD, ELOYES, BRUYERES et HADIGNY).

Le prochain stage aura lieu à SAINT DIE DES VOSGES le 23 décembre.

Louis LECOMTE a réalisé un formulaire Forms pour les inscriptions en ligne. Il sera mis en place de façon systématique pour le troisième stage.

Deux tours d'**interclubs jeunes** ont été organisés. Le premier tour à BRUYERES le 26 octobre a réuni 41 équipes de 14 clubs avec Noa FLEURANCE et Alban STOCARD pour l'échauffement puis Noa pour l'atelier technique. 50 équipes de 15 clubs se sont affrontées au deuxième tour à ELOYES le 7 décembre, échauffement assuré par Alban STOCARD et Louis SIMON, atelier pris en charge par ELOYES. Pour chaque tour, en l'absence de balles du CD, c'est le club local qui en a fourni pour l'atelier technique, un lot de balles leur sera restitué. René PARIS a trouvé sur Internet des balles chinoises à prix très prohibitif. Jérôme DOMBRAT va en commander la quantité nécessaire à la commission technique pour l'année. Une répartition sera faite entre celles pour les stages et celles qui seront utilisées lors des interclubs.

Les interclubs jeunes sont victimes de leur succès, il y a de plus en plus d'équipes et à l'avenir, on aura des difficultés pour organiser cette compétition dans des salles de 16 tables.

Pour être sûrs d'avoir les photos des finalistes, penser à les prendre avant le début des finales.

Une **formation BPJEPS** est organisée en Val de Loire, le CD a transmis l'information aux clubs.

Sportive :

Validation des organisations :

Vote à l'unanimité pour une bonification de l'indemnité d'organisation de 10 € par table à chaque fois que le club organisateur installera plus de 20 tables.

01/10/2024, 1^{er} tour du critérium fédéral à CHARMES avec Eric MATHIS, Jean-Pierre VOYEN et Laurent DURAND au juge arbitrage. XONRUPT présent en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

26/10/2024, 1^{er} tour des interclubs jeunes à BRUYERES avec René PARIS et Christophe COSSIN au juge arbitrage, EPINAL présent en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

24/11/2024, 2^{ème} tour du critérium fédéral à MONTHUREUX SUR SAONE avec Eric MATHIS, Jérôme DOMBRAT et Christophe COSSIN au juge arbitrage. VITTEL présent en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

07/12/2024, 2^{ème} tour des interclubs jeunes à ELOYES 21 tables avec René PARIS et Christophe COSSIN au juge arbitrage, HADIGNY LES VERRIERES présent en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 180 €.

08/12/2024, championnat des Vosges vétérans et Challenge Fischer à ELOYES avec Eric MATHIS, Jean-Pierre VOYEN et Isabelle FRIRY au juge arbitrage. CHARMES et UZEMAIN présents en aide à l'arbitrage. 4 tables supplémentaires installées, le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 210 €.

Informations diverses :

Pour les prochaines saisons, le **certificat médical** ne sera plus obligatoire pour les moins de 40 ans, l'auto-questionnaire médical suffira. Au-delà de 40 ans, il restera obligatoire pour chaque catégorie vétéran mais sera valide 5 ans.

Une réflexion est en place à la Ligue pour mettre les **finales en 6 points au 5^{ème} set** lors des championnats individuels du Grand Est.

Calendrier : la Fédération veut inverser la date des championnats de France minimes (weekend du Challenge Payeur) avec le weekend de la 6^{ème} journée de championnat par équipes, cela nous obligerait à modifier la date du challenge. La commission sportive de la Ligue a voté contre cette proposition.

Le tirage au sort en visio de la **coupe des Vosges** aura lieu lundi 30 décembre à 19h30.

3- Pôle développement

Des anciens du club de **RAON L'ETAPE** envisagent de recréer une **activité pongiste**, il faudra les rencontrer.

Julien POTHIER, président du club de THAON CHENIMENIL, a envoyé un mail à la fédération pour proposer d'organiser une **rencontre avec l'équipe de France féminine** et son coach Ludovic REMY. Le CD est en copie et soutient cette demande.

Arnaud fera un rappel aux clubs pour rappeler la limite de **validité du Pass Sport** au 31 décembre.

Le **CREPS** organise des **portes ouvertes** pour présenter le **BPJEPS**, Arnaud fera un mail d'information aux clubs.

Suite à une animation, THAON CHENIMENIL a envoyé une liste de noms pour la saisie de **licences événementielles**. C'est Etienne ROBERT qui s'en est chargé.

Tous les clubs ont reçu un mail d'information sur la journée contre les **violences faites aux femmes**.

Le club de RUPT sur MOSELLE sera relancé quant à l'organisation de la **séance de Baby Ping** lors du Challenge jeunes du 12 janvier.

Point licences : actuellement nous avons 470 licences promotionnelles pour 408 l'an dernier à la même époque soit +62, et 646 licences traditionnelles et 94 licences dirigeants pour 740 l'an dernier soit +12.

Il faudra faire une réunion développement en visio pour revoir le **fonctionnement du pôle** pour l'olympiade.

Inter CD 2025 : la salle de SAINT DIE qui devait les organiser n'est pas disponible à la date prévue. Le club d'ELOYES pourra organiser dans sa salle, la Ligue a donné son accord pour une co-organisation. Les deux clubs vont se caler pour monter les dossiers de subvention et prévoir l'hébergement et la restauration.

4- Pôle administratif et financier

Le CD s'est réuni en visio via ZOOM le 13 novembre pour actualiser le plan de développement pour l'olympiade 2025-2028. Le plan actualisé était nécessaire pour pouvoir finaliser la demande de **subvention pour les contrats d'objectifs**.

Le **bureau élargi** s'est réuni à GOLBEY le 23 novembre pour mettre à jour les coordonnées du CD sur les plateformes des divers organismes et partenaires institutionnels. A cette occasion, nous avons préparé la demande de subvention pour les contrats d'objectifs du CD auprès du Conseil Départemental sur la plateforme MAELIS. Madame PETITJEAN, en charge du dossier, nous a informés que le dossier était conforme.

Tous les documents nécessaires pour valider le **changement de trésorier** à la banque sont réunis, un rendez-vous a été pris avec le Crédit Mutuel pour ce faire. Le nouveau trésorier pourra désormais réaliser les virements nécessaires à l'activité du CD.

Les **démarches auprès de la Préfecture** pour déclarer le changement de comité sont terminées, modification du bureau et du siège social.

Le compte rendu de **l'AG du CD** a été transmis à la fédération pour valider l'installation du nouveau comité pour l'olympiade à venir auprès des instances fédérales.

Le club d'ETIVAL a envoyé par mail une demande **d'aide aux stages délocalisés** pour le stage qu'ils ont organisé le 24 juillet et d'un montant de 650€ correspondant à l'aide pour les joueurs extérieurs.

Nous avons reçu une demande de THAON CHENIMENIL pour une **participation aux frais de stage** Ligue de Célestin OLIVIER. Le club devra fournir la facture du stage, les frais restant sont divisés en 3 (parents, club, CD, hors frais logistiques). Le CD indemniserà le club.

Le club de MOYENMOUTIER a demandé par mail des précisions qui lui ont été apportées concernant l'utilisation de la **carte ZAP** dématérialisée

Christophe COSSIN demande à pouvoir consulter **l'adresse contact** du CD pour préparer les interclubs, un accès lui sera donné.

Reliquats de coupes et médailles du CD, la commission développement nommera un responsable qui s'occupera de leur réutilisation.

Suite à la note de frais reçue de la Ligue, il faudra régler les **frais de déplacement pour l'AG** fédérale correspondant au covoiturage.

Guillaume KRATZ a envoyé un rappel concernant la **convention de développement** Ligue CD, apparemment un premier envoi ne lui est jamais parvenu.

La séance est levée à 22h15.

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Eric MATHIS